

Retour sur les inondations de la Pentecôte et mise en place d'un programme de réduction de la vulnérabilité du territoire



Photo aérienne de la commune de Diemeringen prise le vendredi 17 mai 2024 (DDT67)

Le week-end du 17 et 18 mai 2024 a été particulièrement marqué par un événement climatique exceptionnel ayant touché le nord de l'Alsace, la Moselle ainsi que nos voisins allemands. La commune de Diemeringen a été lourdement impactée lors de l'événement par les débordements de l'Eichel du fait de forts cumuls de pluie. Ces débordements ont entraîné des inondations et des dégâts sur près de 150 habitations et commerces de la commune et plus largement sur la vallée de l'Eichel et de la Sarre.

En effet, un événement hydrologique exceptionnel s'est produit le 17 mai 2024 en raison des quantités de précipitations d'ordre centennales sur le nord de l'Alsace, en particulier sur l'Alsace du nord et la Moselle.

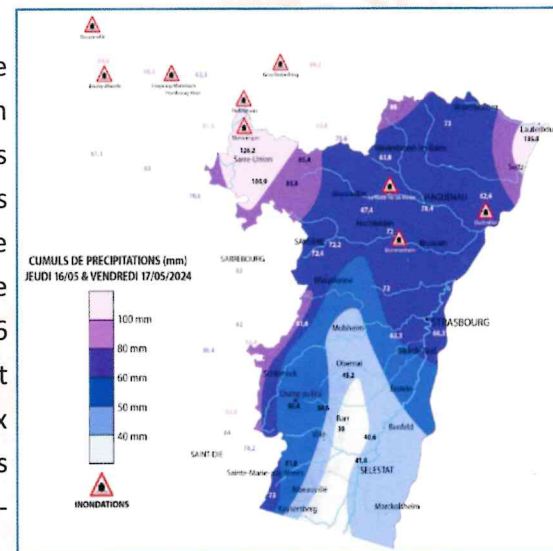
Un phénomène météorologique exceptionnel

Une « goutte froide » s'était décrochée sur l'Europe occidentale quelques jours avant, provoquant une météo déjà bien instable en Alsace. Ce phénomène de goutte froide est le résultat de plusieurs facteurs climatiques inhabituels qui se sont combinés, provoquant des pluies très importantes et stationnaires, à savoir des lames d'eau de plus de 100 mm en 24h. On peut traduire cette valeur en un cumul de 3 mois de pluie, tombé en une trentaine d'heures. Dans la soirée du 16 mai des averses orageuses se déclenchent entre la Forêt-Noire et l'Alsace, et même si ces averses perdent leur caractère orageux dans la nuit, elles forment des paquets de pluies continues, parfois soutenues avec des intensités pouvant aller de 5 à 20 mm/h et perdurant jusqu'au lendemain soir.

A la station de Berg, un cumul de 105 mm a été atteint sur la totalité de l'épisode pluvieux des 16 et 17 mai.

Cet épisode pluvieux intervenant à la suite d'un hiver et d'un printemps humides, sur des sols complètement saturés, les réactions hydrologiques ont été exceptionnelles. En effet, cette crue de l'Eichel est estimée à une période de retour centennale, avec un débit de pointe supérieur à 170 m³/s mesuré à Oermingen.

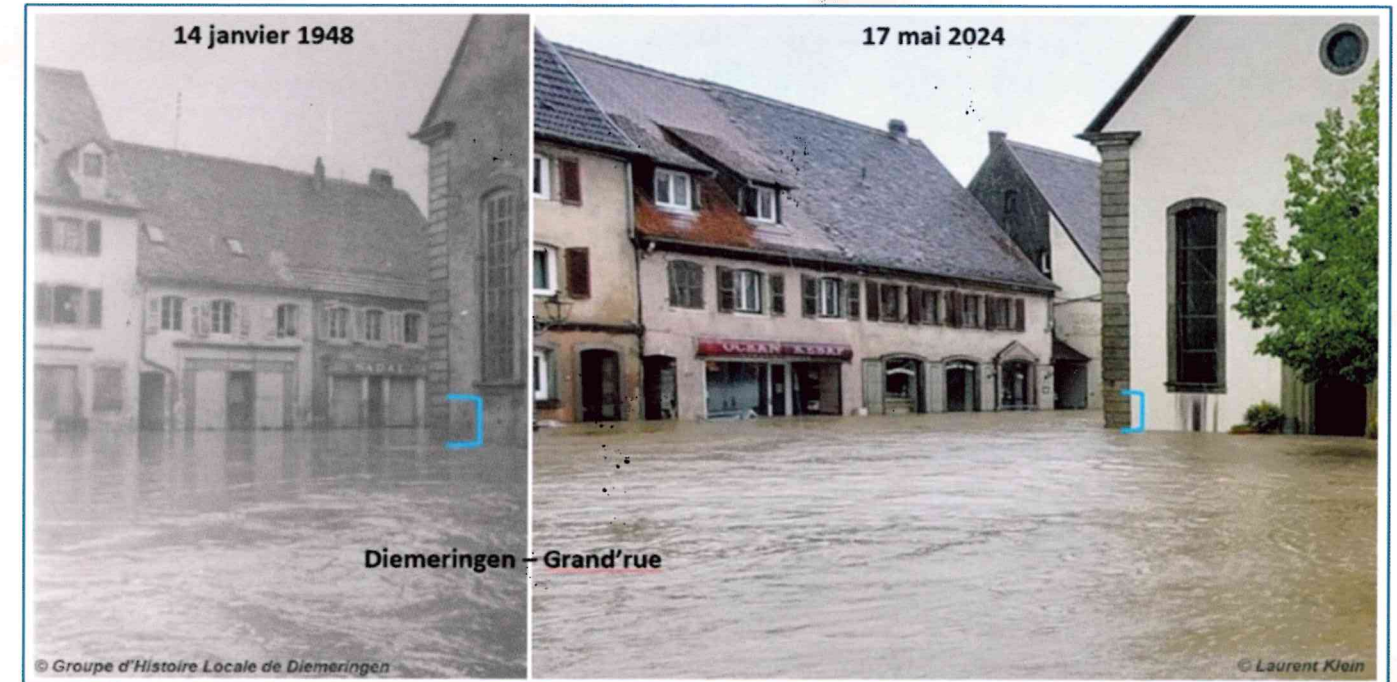
Cet épisode a d'ailleurs valu une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (CATNAT) de la commune.



Les cumuls de précipitations et les communes touchées par des inondations entre jeudi 16/05 et vendredi 17/05/2024

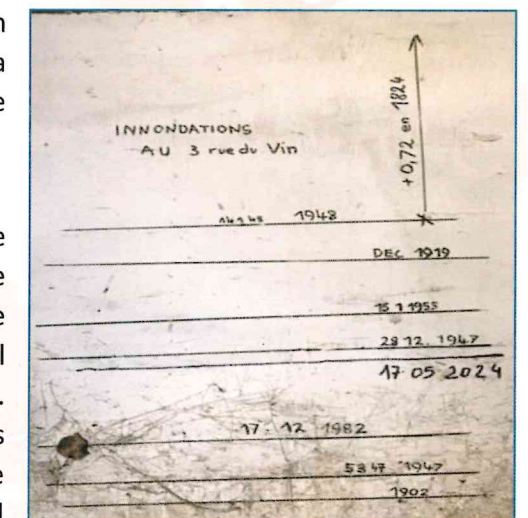
L'histoire de Diemeringen marquée par les crues de l'Eichel

Si ce phénomène hydrologique et hydraulique de mai 2024 reste exceptionnel, les inondations à Diemeringen ne sont pas nouvelles. En effet de nombreuses inondations ont déjà touchées la commune par le passé, compte tenu de son positionnement et de la configuration de la vallée de l'Eichel, dotée de nombreux petits affluents, assez encaissée et traversant le centre-ville au plus proche des habitations. D'après les relevés historiques il serait ainsi tombé 92,3 mm lors de l'épisode de crue de janvier 1955. Durant les inondations de 1947, c'est 126,7 mm du 26 au 30 décembre qui ont été mesurés ; même si ces épisodes de crue s'inscrivaient dans un contexte hivernal de fonte pluvio-nival. Les nombreuses photos d'archives, articles de presse ou repères de crue témoignent de ces crues passées.



Dans un contexte de changement climatique et face à l'intensification de ce type d'événements, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) revêtent une importance majeure.

Depuis 2018, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) est en charge de cette mission à l'échelle de la Communauté de Communes d'Alsace Bossue et exerce cette compétence sur le territoire communal sous la gouvernance de la Commission Locale de l'Eichel composée d'élus représentant chaque commune du bassin versant. S'appuyant notamment sur le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de la Sarre, le SDEA déploie une stratégie globale de prévention des inondations et de gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant.



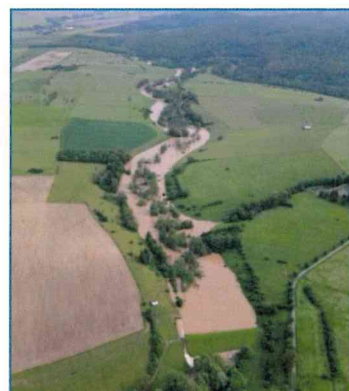
Repères des crues historiques rue du vin

1 Une crue centennale est une crue majeure, dont la probabilité d'apparition (dite période de retour) sur une année est d'une chance sur 100.

2 Source : rapport du Préfet du Bas-Rhin relatif aux inondations de février 1958 – Mai 1958. Comparaison des précipitations ayant provoqué les crues de 1947, 1955 et 1958.

3. Source : Ch. Mertz, Analyse de l'événement Inondation du 17 mai 2024 en Alsace Bossue, Météonews, mai 2024

Ainsi dans le cadre du PAPI, dont l'objectif principal est de réduire les conséquences dommageables des inondations, une première phase d'études de connaissances du bassin versant, passant notamment par une étape modélisation hydraulique et d'analyse des enjeux, a été engagée pour ensuite faire émerger et identifier des propositions d'aménagement à l'échelle du bassin versant.



Le Grentzbach le 18 mai 2024
(C ; KAPPE)

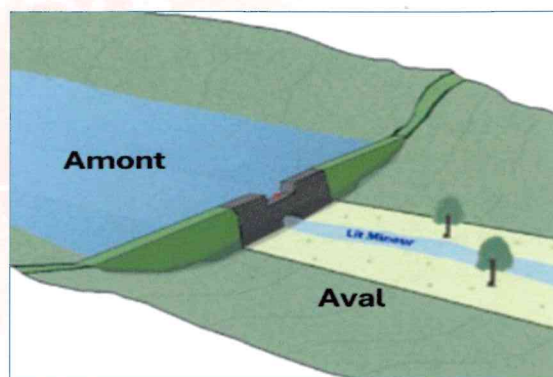


Schéma du fonctionnement d'un ouvrage de ralentissement dynamique (ARTELIA)

A l'issue de ce travail préalable qui se déroulera sur les 3 prochaines années, le futur programme d'aménagement pourra se décliner à l'échelle du territoire, dans une 2ème phase. Le programme d'aménagement pourra se traduire par des ouvrages de protection dits collectifs, tels que l'ouvrage du Grentzbach, réalisé en 1997 et qui protège déjà la commune de Diemeringen de certaines crues. En effet, le principe du barrage du Grentzbach est de stocker l'eau à l'amont lors de pluies importantes afin de ralentir les écoulements.

Agir aussi à l'échelle individuelle

Parallèlement, d'autres actions importantes, telles que la réduction individuelle de la vulnérabilité des biens et des personnes, ainsi que la sensibilisation du public sont des axes majeurs de prévention contre les inondations. Dans cette optique, l'Opération « Pieds au Sec » développée par le SDEA, consiste à proposer aux habitants de bénéficier d'un **diagnostic gratuit** de leurs habitations soumises au risque inondation dans le but d'en évaluer la sensibilité face à ce risque. Ce diagnostic permet :



- d'**IDENTIFIER** les points sensibles de l'habitation face à l'inondation,
- de **PROPOSER** des solutions adaptées et prioritaires à mettre en œuvre sur l'habitation pour limiter les dégâts en cas d'inondation,
- d'**ÉVALUER** le coût des mesures à mettre en place, certaines pouvant être efficaces sans être onéreuses.

Dans le cadre de cette opération, le SDEA propose également un accompagnement des particuliers lors du montage du dossier de subvention en vue d'un passage aux travaux. A noter que pour bénéficier de subventions, pouvant aller jusqu'à hauteur de 80%, la réalisation d'un diagnostic est un prérequis demandé par les services de l'Etat.

Cette opération a été lancée sur la commune de Diemeringen en juillet 2024 et plusieurs habitants et commerçants ont pu en bénéficier.



Si vous souhaitez savoir comment protéger votre habitation face aux inondations, le SDEA vous propose un diagnostic gratuit de votre logement dans le but d'identifier les points sensibles de votre habitation et de vous proposer des travaux pour réduire sa vulnérabilité.

Plus d'information vous pouvez consulter le site www.sdea.fr ou contacter directement Emmanuelle BISCHOFF :

@ : diagnostic.inondation@sdea.fr Tél : 07-88-09-61-77

